Zeitschrift: L'Hôtâ

Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien

Band: 17 (1993)

Artikel: Une forme d'architecture différente aux Franches-Montagnes et particulièrement à Saignelégier : la halle du Marché-Concours, l'Hôtel de ville et l'ancien Hôtel du Spiegelberg

Autor: Simon, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1064303

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UNE FORME D'ARCHITECTURE DIFFÉRENTE AUX FRANCHES-MONTAGNES ET PARTICULIÈREMENT À SAIGNELÉGIER : LA HALLE DU MARCHÉ-CONCOURS, L'HÔTEL DE VILLE ET L'ANCIEN HÔTEL DU SPIEGELBERG

Jusqu'au XIXe siècle, l'habitat traditionnel des Franches-Montagnes est avant tout constitué par la ferme du Haut-Jura. Son aire d'expansion correspond à une zone comprenant en gros le Jura neuchâtelois et les Franches-Montagnes.

A cette époque, les bâtiments construits selon d'autres schémas, voire dans d'autres styles sont rares, les églises exceptées.

De la ferme traditionnelle aux grands bâtiments de la fin du XIXe

Dès le XVIIe siècle, une bâtisse imposante du centre de Saignelégier s'est démarquée des autres maisons villageoises par son apparence quasi « seigneuriale ». Il s'agit de l'ancienne résidence du représentant du Prince-Evêque dans la Seigneurie de Spiegelberg. Appelée autrefois maison de la châtellenie, elle est devenue en 1815, sous régime bernois, la Préfecture.

Un bâtiment respectable que les Francs-Montagnards continuent d'appeler « Préfecture » malgré son changement d'affectation à l'entrée en souveraineté du canton du Jura et en dépit de la plaquette apposée à droite de l'entrée principale rappelant aux habitants du district qu'il s'agit du « Palais de Justice » des Franches-Montagnes.

L'industrie horlogère fait son apparition dans nos villages au cours du XIXe siècle : elle entraîne une modification sensible du paysage architectural de la région. De grands bâtiments aux larges baies vitrées — les fabriques d'horlogerie — s'implantent un peu partout.

De Tramelan au Brassus en passant par les Ponts-de-Martel, ces nouveaux immeubles arborent le même cachet. Dans la deuxième partie du XIXe siècle également, les communes franc-montagnardes construisent leur école selon des normes architecturales souvent identiques. A Saignelégier enfin, une autre bâtisse aux dimensions imposantes voit le jour : l'hôpital Saint-Joseph à côté duquel s'élève bientôt l'orphelinat.

L'avènement des chemins de fer aux Franches-Montagnes détermine à Saignelégier un axe de circulation est-ouest le long duquel de grands bâtiments s'édifient : l'ancienne pharmacie Fleury, la Banque Populaire Suisse, l'ancienne Banque cantonale, le Café Fédéral (vaste édifice sacrifié au développement du village dans les années 60), l'actuel Hôtel de la Gare ainsi que la villa — jadis propriété des familles Viatte puis Bouchat — transformée en 1970 en résidence hôtelière.

Toutes ces constructions attestent d'une relative prospérité économique du début du XXe siècle.

Art nouveau (Jugendstil) ou style suisse (Heimatstil) ?

Le début du XXe siècle est marqué, en Europe, par l'émergence, en architecture notamment, d'un nouveau style plus connu sous le vocable « Art Nouveau ». Il s'agit surtout « d'une réaction de nature esthétique contre la civilisation industrielle, réaction qui se réclamait des idées du symbolisme et d'une certaine approche des formes naturelles »[1]. « L'Art Nouveau ou Style 1900 est une sorte de résurgence baroque et romantique essentiellement décorative visant à mettre en relief la valeur ornementale de la ligne courbe, qu'elle soit d'origine florale (Belgique, France, Espagne) ou géométrique (Angleterre, Ecosse, Allemagne). Par maints côtés, il relève plutôt de la mode

et du goût que de l'art véritable... En rupture complète avec le passé, le nouveau style se caractérise du point de vue esthétique par une recherche de la ligne flexible et sinueuse à des fins décoratives, par la mise en œuvre de matériaux colorés (faïences, grès cérame, terre cuite, vitraux), par l'emploi de la pierre moulurée, par la multiplication enfin des grilles, balcons et supports en fer forgé. »[2]

La Suisse n'échappe pas à ce mouvement artistique et d'innombrables bâtiments donnent à certains quartiers de nos villes helvétiques une empreinte « Art Nouveau » bien définie. La Chaux-de-Fonds tout spécialement s'ouvre beaucoup plus que les autres villes industrielles à ces influences. Des architectes renommés tels René Chapallaz et Charles-Edouard Jeanneret (Le Corbusier) et des professeurs d'art comme Charles L'Eplattenier contribuent à une large diffusion des idées nouvelles.

Dans notre pays, le tourisme moderne a déjà derrière lui une longue histoire. Les riches étrangers connaissent la Suisse primitive autour du Lac des Quatre-Cantons, les rives du Léman, les Grisons, le Tessin, l'Oberland bernois, le Jura ainsi que la région du lac de Constance et le pays d'Appenzell. C'est à cette époque également que tout un mouvement populaire se dessine en faveur de la création de colonies de vacances pour enfants des villes, ainsi que celle de maisons des amis

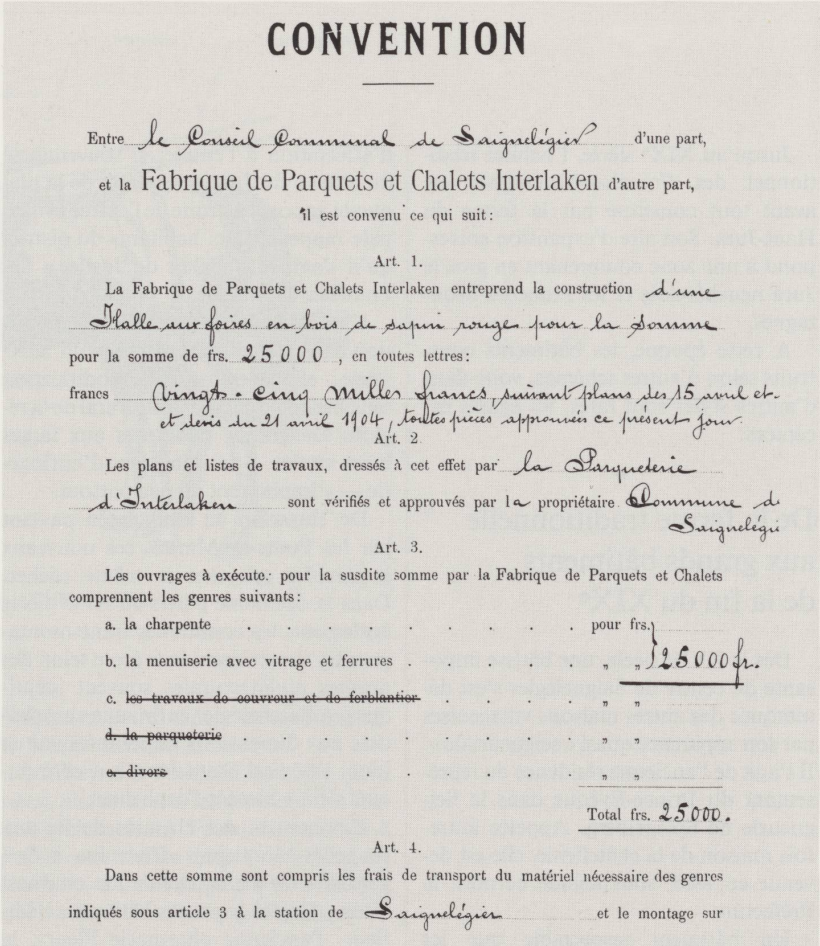

CONVENTION

Entre le Conseil Communal de Saignelégier d'une part,

et la Fabrique de Parquets et Chalets Interlaken d'autre part,

Il est convenu ce qui suit:

Art. 1.

La Fabrique de Parquets et Chalets Interlaken entreprend la construction d'une Halle aux foires en bois de sapin rouge pour la somme pour la somme de frs. 25 000, en toutes lettres:

francs Vingt-cinq mille francs, suivant plans des 15 avril et et devis du 21 avril 1904, toutes pièces approuvées ce présent jour.

Art. 2.

Les plans et listes de travaux, dressés à cet effet par la Parqueterie d'Interlaken sont vérifiés et approuvés par la propriétaire Commune de Saignelégi

Art. 3.

Les ouvrages à exécuter pour la susdite somme par la Fabrique de Parquets et Chalets comprennent les genres suivants:

a. la charpente . . . . . pour frs.

b. la menuiserie avec vitrage et ferrures . . . . . „ „ 125000 fr.

c. ~~les travaux de couvreur et de ferblantier~~ . . . . . „ „

~~d. la parqueterie~~ . . . . . „ „

~~e. divers~~ . . . . . „ „

Total frs. 25000.

Art. 4.

Dans cette somme sont compris les frais de transport du matériel nécessaire des genres indiqués sous article 3 à la station de Saignelégier et le montage sur

Première page de la Convention signée entre la commune de Saignelégier et la Fabrique de parquets et de chalets d'Interlaken.

de la nature ou de refuges du Club alpin suisse.

La construction de bois traditionnelle se développe un peu partout dans le pays et particulièrement dans les régions touristiques, sous le nom mondialement connu de « style suisse en bois ». Un professeur de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, Ernst Georg Gladbach, propage ce style de construction avec la publication de trois ouvrages richement illustrés.

Halle du Marché-Concours et Hôtel de Ville de Saignelégier

Saignelégier et les Franches-Montagnes n'échappent pas à ces courants artistiques. La construction de la halle-cantine du Marché-Concours et de l'Hôtel de Ville survient à un moment où ces tendances architecturales prennent une certaine ampleur.

L'histoire de la halle-cantine est liée au développement du Marché-Concours, manifestation qui voit le jour en 1897 et qui prend aussitôt une importance économique significative.

Les organisateurs de la fête ainsi que les autorités du village réalisent bien vite que le succès de ces rencontres agricoles régionales dépend des structures à bâtir

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
PARQUETERIE JNTERLAKEN
• TÉLÉPHONE •

FABRIQUE DE PARQUETS ET DE CHALETS
SUISSE · JNTERLAKEN · SUISSE
FONDÉE EN 1850

MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS
PARIS 1855 et 1878
BERNE . . . 1857
GENÈVE 1896 membre du Jury
MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS
VIENNE . . . 1873
PHILADELPHIE 1876

RAPPORT FAVORABLE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE
DES ARCHITECTES FRANÇAIS

CHALETS SUISSES
confortablement construits, résistant à toutes les intempéries des saisons
KIOSQUES, PAVILLONS DE JARDIN
MENUISERIE D'ART
MEUBLES MODERNES
PARQUETS
en tous genres depuis les plus simples aux plus riches
Parquets de luxe • Parquets sur bitume
SPÉCIALITÉ :
Parquets en bois dur des Indes
EXPORT & MONTAGE
dans tous les pays

JNTERLAKEN, le 6 Sept. 1905

Monsieur Jos. Crélatte
Secrétaire-caissier de l
Municipalité de Saignelégi

Monsieur,
Bonne note est
prise du contenu d
votre honorée lettre du
25. août.
Nous attendons vos
nouvelles concernant
l'arrêté de la commission
et nous vous présentons, Monsieur
nos civilités distinguées

A. Pm FABRIQUE DE PARQUETS ET DE CHALETS INTERLAKEN
J. Beri

Papier à en-tête de la Fabrique de parquets et de chalets d'Interlaken. On remarquera la large palette de produits fabriqués et les références internationales de la maison.

qu'on pourrait installer au sud du village. L'idée d'une halle aux foires est née; sa réalisation ne dépend plus que d'une décision communale.

Relisons à cet effet la chronique parue dans le *Franc-Montagnard* du 8 janvier 1904 relatant les débats de l'assemblée communale du chef-lieu:

« ... Pour finir on a aussi parlé de la fameuse halle couverte à construire sur le champ de foire, l'assemblée bien disposée aurait peut-être voté les frais nécessaires mais comme on n'avait ni plans ni devis, la question est renvoyée aux calendes grecques et comme il n'y aura probablement plus d'assemblée avant l'été, nous pourrons faire notre marché-concours et notre exposition... en plein air, c'est plus sain et plus original... »

Néanmoins les choses ne vont pas s'éterniser. Le 29 avril de la même année, la commune commence l'étude puis la réalisation du projet sur la base de deux devis. Le premier de ceux-ci, celui de l'architecte Zweifel de La Chaux-de-Fonds se monte à 24 300 francs. Le deuxième, émanant de la fabrique de chalets d'Interlaken, estime la construction du futur bâtiment à 25 000 francs, montant auquel il faut ajouter la couverture en tuiles, soit 5000 francs. Le 1er mai, une commission présidée par le préfet Jobin, se met au travail. L'adjudication de la partie en bois du bâtiment est décidée en faveur de la Fabrique de parquets et de chalets d'Interlaken pour une somme de

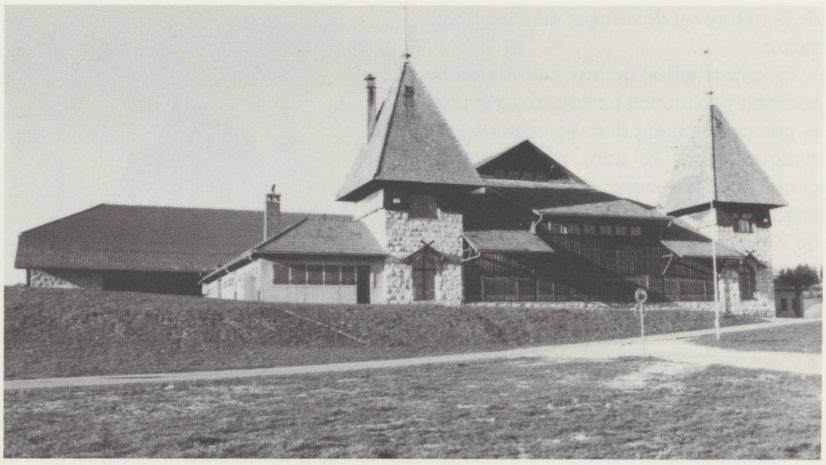

L'actuelle halle-cantine de Saignelégier vue du Sud avec ses deux tours surmontées d'un toit à pavillon. A l'ouest, une annexe comprenant les cuisines a été ajoutée au bâtiment primitif dans les années 50.

La halle aux chevaux vue du nord-ouest avec son imposant toit à demi-croupe et ses soubassements en pierre de taille.

25 000 francs. C'est la nouvelle ligne de chemin de fer Glovelier-Saignelégier, récemment inaugurée, qui assure le transport des pièces en bois commandées à Interlaken jusqu'à la gare de Saignelégier.

L'entreprise Rattaggi est chargée des terrassements à raison de 1 fr. 80 le mètre cube. On confie à l'entreprise Molinari les travaux de soubassement du bâtiment constitués d'une maçonnerie en moellons, à raison de 15 fr. 50 le mètre cube. Les tuiles proviennent de la Tuilerie des Roies, ancienne entreprise située entre Saignelégier et Le Bémont. D'autres travaux sont adjugés à différents artisans de la région: le lambrissage, le lattage, la pose de chéneaux. Le bâtiment est déjà partiellement utilisé lors du Marché-Concours de 1904, mais les derniers travaux sont terminés le 29 août 1905.

Ce bâtiment, d'un style totalement étranger aux Franches-Montagnes à l'aube du XXe siècle, va devenir la carte de visite de Saignelégier. Il figure sur toutes les cartes postales représentant le village de même que sur le sceau touristique utilisé par les PTT.

Aujourd'hui on crierait à juste titre au scandale si on altérait le bâtiment. En 1904 pourtant sa silhouette choquait probablement les gens du pays habitués au style de la ferme traditionnelle.

Plusieurs personnes âgées du village racontent que la halle-cantine du Marché-Concours n'est pas un bâtiment original en ce sens que les autorités d'alors l'auraient acheté, non pas sur plans, mais après l'avoir vu à une exposition cantonale bernoise d'agriculture. Malheureusement, le dossier figurant aux archives communales de Saignelégier ne fait nullement mention d'une telle affirmation et le contrat établi entre la commune de Saignelégier et la fabrique de chalets d'Interlaken ne parle que de «la construction d'une halle aux foires en bois de sapin rouge». La même convention précise les travaux à exécuter, les délais à respecter et les modalités de paiement.

Quelques années plus tard, deux bâtiments vont sortir de terre dans les environs de la gare: l'Hôtel de Ville dotée d'une halle de gymnastique et d'une salle de spectacles et l'Hôtel du Spiegelberg.

Ces deux nouvelles constructions bâties à quelques années d'intervalle s'inspirent très largement du style suisse. La maison de commune, comme on l'appe-

L'ancienne gare CFF de Bâle, un bâtiment en bois datant de 1902, n'est pas sans rappeler l'architecture de la halle-cantine du Marché-Concours.

lait à l'époque de sa construction, relève d'une décision de l'assemblée communale du 26 avril 1909. Au cours de cette dernière, les citoyens octroient à leurs autorités un crédit de 60000 francs sur la base d'un projet de l'architecte chaux-de-fonnier Lambelet. Quelques mois plus tard, une rallonge de 25000 francs doit être votée par les citoyens du chef-lieu pour permettre la construction d'une halle de gymnastique plus spacieuse que prévue ainsi que d'une galerie dans la salle de spectacles.

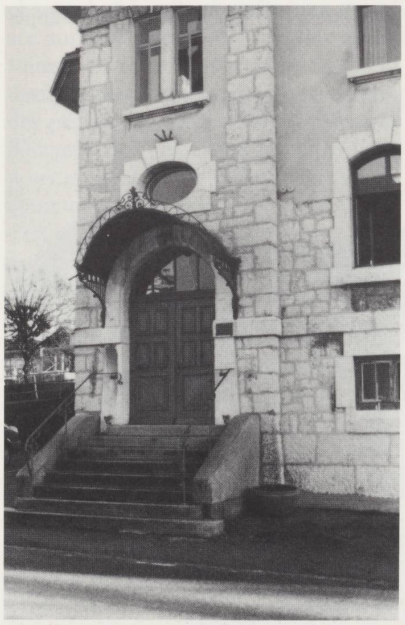

L'entrée du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Saignelégier. Les décorations de l'avant-toit et des balustrades évoquent la symbolique décorative du style 1900.

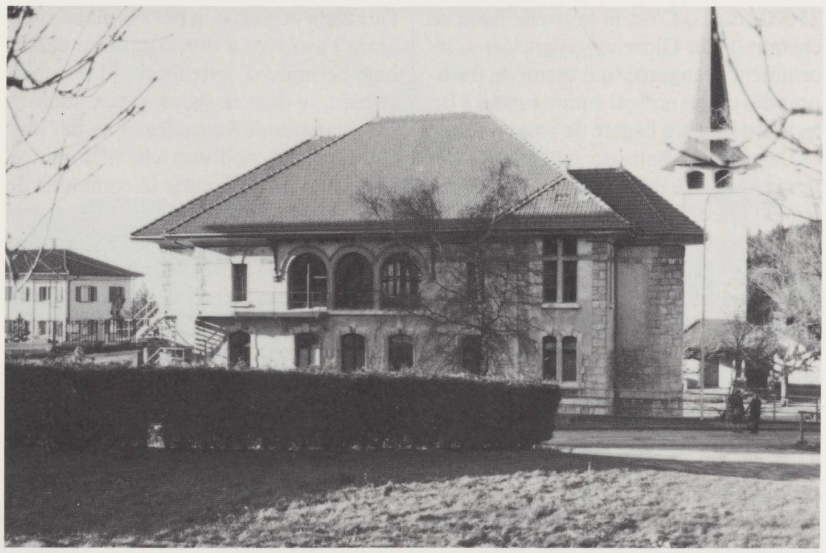

L'Hôtel de Ville de Saignelégier vue du sud. L'architecte chaux-de-fonnier Lambelet à qui on doit les plans de l'édifice a réalisé quelques bâtiments du même style dans la métropole horlogère.

On relèvera notamment comme éléments caractéristiques de l'architecture du bâtiment son toit à croupes, ses murs en pierres de taille, ses larges fenêtres, son entrée surmontée d'un avant-toit et agrémentée d'une petite balustrade comprenant des éléments décoratifs s'inspirant du style « Art Nouveau ».

Quant à l'Hôtel du Spiegelberg, il s'agit d'un bâtiment de « style historisant du début du XXe siècle comptant 4 niveaux sous un toit à croupes ». [3] Une tourelle d'angle, un oriel, un balcon ainsi que différents éléments décoratifs surmontant les fenêtres donnent à ce bâtiment de Saignelégier un aspect citadin particulier.

Il cessera bientôt son activité hôtelière, sera mis en vente et transformé en immeuble locatif, affectation qui est toujours la sienne.

L'ancien Hôtel du Spiegelberg, aujourd'hui bâtiment comprenant six logements. La présence d'un oriel — fenêtre en encorbellement faisant saillie sur un étage — et d'une tourelle d'angle — donne à ce bâtiment de 1904 un air citadin.

En parcourant les Franches-Montagnes, on rencontrera d'autres témoins architecturaux de cette époque: fabriques d'horlogerie aux allures imposantes, bâtiments d'école, hôtels, villas bourgeoises ainsi que les premiers bâtiments locatifs ouvriers. Le cadre modeste de la présente étude ne permet pas de pousser plus loin nos investigations. Gageons toutefois qu'un autre amoureux du passé reprenne le témoin là où nous le déposons au terme de nos recherches succinctes.

Paul Simon

Notes

[1] Alexandre Cirici: « L'Art Nouveau » dans « Histoire de l'Art », Editions Alpha.

[2] Dictionnaire universel de l'art et des artistes, Fernand Hazan - Paris.

[3] Arts et Monuments - République et Canton du Jura - Marcel Berthold. Article consacré à Saignelégier.

Bibliographie

INSA Inventaire suisse d'architecture 1850-1920, vol. 3.

Marché-Concours national de chevaux — Saignelégier, Imprimerie du Franc-Montagnard.

La Suisse au tournant du siècle — Souvenirs du bon vieux temps — Sélection du Reader's Digest 1985.

Collection du Franc-Montagnard.

Encyclopédie « Histoire de l'Art », Editions Alpha.

Arts et Monuments — République et Canton du Jura, Marcel Berthold, Editions Bugra Suisse, Wabern-Berne.

Gladbach Ernst-Georg — Die Holz-Architektur der Schweiz Zürich - Orell Füssli - 1876.

Sources

Archives de la commune de Saignelégier.

Office du Patrimoine de la République et Canton du Jura - Porrentruy.

Ancienne carte postale représentant l'Hôtel-Pension du Spiegelberg. Collection privée de Jacques Aubry, Saignelégier.

Un cas à part : la villa Roc-Montès

Le bâtiment qui domine Le Noirmont depuis 1904 et qui abrite aujourd'hui le Centre de réadaptation cardio-vasculaire jurassien a connu une histoire bien mouvementée.

L'ancienne maison de vacances pour jeunes filles gérée par des religieuses est en fait un bâtiment inachevé dont les plans, dressés à l'époque par un architecte de Limoges, tiennent peu compte du contexte climatique franc-montagnard. Les moellons qui ferment les deux extrémités du bâtiment suggèrent les ailes qui auraient dû parachever l'ouvrage et qui ne furent jamais construites. Cela aurait conféré à l'austère bâtiment une allure seigneuriale assez particulière.

Contrairement aux grands bâtiments construits au début du XXe siècle aux Franches-Montagnes, la villa Roc-Montès ne doit rien au style « Art Nouveau ». On retrouve plutôt dans l'édifice quelques éléments néo-renaissance : succession rigoureuse des fenêtres en anse-de-panier, lucarnes semi-engagées, bandeau orné de modillons au-dessous de ces mêmes lucarnes. L'architecte a même prévu un perron qui a malencontreusement été exécuté en ciment.

D'après « Roc-Montès : un peu d'histoire ». Article de Georges Cattin paru dans *Le Franc-Montagnard* du jeudi 31 octobre 1991 au samedi 23 novembre 1991.

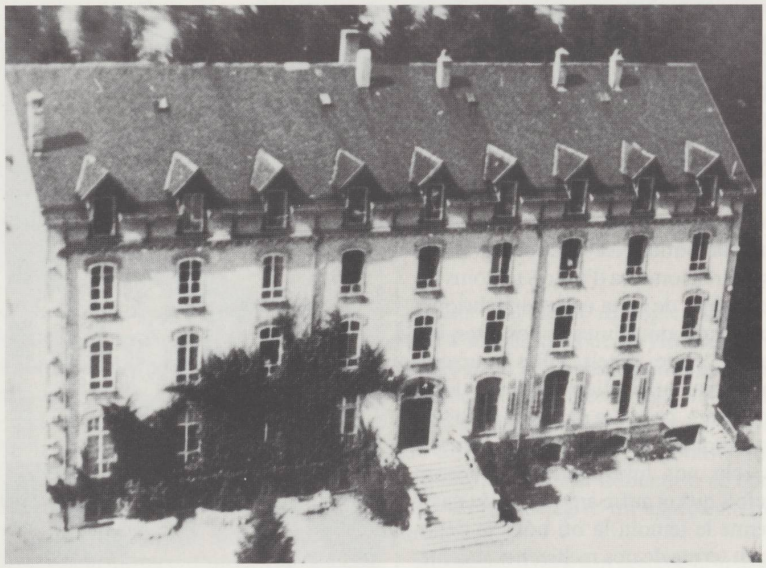

Vue d'avion de la villa Roc-Montès.